

CHSCT DU 27 SEPTEMBRE 2018

COMPTE RENDU

Le CHSCT du 27 septembre s'est tenu sur la journée, sous la présidence de M. Bernard TRICHET, administrateur général des finances publiques, Président du CHSCT du calvados.

Rappel : le CHSCT est l'instance locale devant laquelle les problèmes de conditions de travail, de sécurité et de santé des agents sont abordés. Le CHSCT a pour mission de contribuer à la protection de la santé et à la sécurité des agents dans leur travail. Son rôle est centré sur la prévention. **FO Finances** y prend une part très active, la participation de l'un des membres de sa délégation au CHS-CT ministériel est à ce titre un atout majeur pour le Calvados.

ORDRE DU JOUR

- 1 Examen des mentions inscrites aux RSST,
- 2 point sur les accidents de service,
- 3 budget 2018 fiches de propositions d'actions des directions,
- 4 Présentation du guide méthodologique pour la prise en compte des conditions de travail dans la conduite de projet,
- 5 présentation du bilan SSCT
- 6 présentation des rapports de visites de l'ISST et réponses des administrations
- 7 point sur les exercices d'évacuation
- 8 point sur les travaux immobiliers des directions

1-Examen des mentions Registres Santé Sécurité au Travail (RSST) :

FO a relevé une nouvelle fois le faible nombre de mentions inscrites sur les registres des trois directions. Cet outil que constitue le registre est un moyen essentiel pour faire remonter vos remarques ou suggestions en matière de SSCT.

N'OUBLIEZ PAS ET N'HESITEZ PAS À LE REMPLIR !

2- Accidents de service entre juin 2017 et fin août 2018

22 accidents de service à la DGFI, trois à l'INSEE, 6 à la Douane.
A compter de 2019, les accidents de service seront présentés par année civile.

3 - Budget 2018

La DGFI et les Douanes ont présenté des fiches de propositions d'action respectivement pour des montants de 36.063 € et 18.428 € .
Le CHSCT a décidé de constituer une réserve de 100 supports de doubles écrans pour l'ensemble des sites pour un montant de 19.000 €

POUR DÉFENDRE MES DROITS



NOS DIFFÉRENCES 
FONT LA DIFFÉRENCE



Il a été suggéré à la direction de l'INSEE de présenter rapidement des demandes pour qu'elles puissent être examinées avant la fin de l'année.

La dotation globale du CHSCT pour l'année 2018 s'élève à 158 278 €. 85.635 € avaient été engagés lors des précédentes réunions. Au cours de cette séance les OS ont voté pour 54.500 € de nouvelles propositions d'action. La proposition des représentants FO-FINANCES de financer en totalité le changement de la porte d'entrée considérée comme dangereuse pour les agents a été notamment validée.

4 - Présentation du guide méthodologique pour la prise en compte des conditions de travail dans la conduite de projets

Notre Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST), David GUYENOT, effectue la présentation de ce guide, disponible sur ALIZE. Il fournit toutes les préconisations permettant de prendre en compte les conditions de travail tout au long de la mise en œuvre des projets importants.

FORCE OUVRIERE a souligné la qualité de ce document et a vivement souhaité que les directions s'en emparent et respectent enfin leurs obligations d'informer en amont des projets les différents acteurs de prévention.

Points 5- 6

FORCE OUVRIERE a noté avec satisfaction que les directions prenaient un peu plus rapidement en compte les observations de l'ISST ou du Médecin de Prévention. Leur rôle est indispensable pour améliorer les conditions de travail des agents.

7 - Exercices d'évacuation incendie

FORCE OUVRIERE a regretté que la DGFIP cette année encore soit particulièrement hors des clous concernant le nombre et la fréquence des exercices.

FORCE OUVRIERE estime que les moyens donnés à l'assistante de prévention sont insuffisants. Il s'agit de la décharger des tâches matérielles et lui permettre de participer à l'ensemble des visites de site, de rappeler son rôle essentiel dans la démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels.

FORCE OUVRIERE demande une sensibilisation de l'ensemble des agents à la santé et à la sécurité au travail.

8 – Travaux immobiliers

DDFIP - Caen Délivrante et Transfert de la Trésorerie du CHU : vos représentants **FORCE OUVRIERE** ont fermement dénoncé l'abandon du volet désamiantage du rdc. Faute de crédits les travaux envisagés sur l'ensemble du bâtiment ont été réduits à peau de chagrin. Le directeur a regretté que ses services aient fait preuve de transparence dans l'avancement du projet. **Les représentants FO-FINANCES** ont rétorqué qu'ils souhaitaient la transparence mais que leur déception venait du fait que dès l'origine ils avaient indiqué que la direction s'engageait dans un projet sans les moyens pour le réaliser. Force est de reconnaître que **FO** avait raison ; **La trésorerie du CHU intégrera finalement les locaux de Caen Délivrante avec des aménagements limités et les agents déjà présents à Délivrante seront recasés dans les étages sans réelle prise en compte des besoins des services.**

Vos représentants **FO-FINANCES** vont être attentifs à la réalisation de travaux d'aménagement correspondants aux attentes des collègues et leur offrant les meilleures conditions de travail possibles.

FORCE OUVRIERE a également souligné que c'est l'ensemble des agents qui étaient visés par cette restructuration puisque l'ensemble des services devra "bouger".

Sur un autre sujet, la signalétique amiante sera mise en place avant la fin de l'année à la DGFIP.

INSEE : les travaux de réfection des toitures terrasses sont pris en charge par le budget national INSEE.

DOUANES : l'armurerie de la Brigade de Surveillance de Honfleur fera l'objet de travaux ; une délégation du CHSCT fera une visite du mardi 23 octobre en présence du directeur régional des douanes et de son assistante de prévention. Une visite de l'aéroport de Deauville St Gatien aura également lieu le même jour.

Vos représentants **FORCE OUVRIERE** ont été force de propositions tout au long de leur mandat pour défendre les intérêts matériels et moraux de l'ensemble des agents. C'est le mandat que leur avaient confié les agents en les plaçant en tête des élections de 2014 comme de 2011. Leur présence assidue et leur connaissance parfaite des sujets et des sites ont été des éléments déterminants dans toutes les réalisations du CHS-CT du Calvados.

Dans le souci perpétuel de l'intérêt supérieur des agents, ils ont cherché à rassembler autour de leurs idées pour que le CHS-CT soit l'outil le plus efficace possible. C'est sans aucun doute la raison pour laquelle le Président de l'instance n'a jamais eu au cours du mandat écoulé à mettre en avant sa voix prépondérante. **FO** a agi dans un souci permanent de pragmatisme et d'efficacité pour les agents.

POUR DÉFENDRE MES DROITS

